

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 mars 2026

# Élections Municipales 2026 : Des mini-bus gratuits pour les personnes à mobilité réduite

À l'occasion des élections municipales des dimanches 15 et 22 mars 2026, la Ville de Bellerive-sur-Allier met en place un service de transport gratuit à destination des personnes à mobilité réduite et des personnes en fauteuil roulant.



*Le véhicule du CCAS sera en première ligne pendant les élections pour permettre à chaque Bellerivois de venir voter.*

Ce dispositif vise à permettre à chacun d'exercer pleinement son droit de vote en facilitant les déplacements vers les bureaux de vote de la commune.

Les personnes souhaitant bénéficier de ce service sont invitées à s'inscrire auprès du service des Élections en mairie, au 04 70 58 87 00, avant le jeudi 12 mars 2026.

### Informations générales

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00 les dimanches 15 et 22 mars 2026. Il y aura trois lieux de votes à Bellerive (**Bureaux 1 et 2** : Espace Jean-Dubessay, 11 rue de la Croix-des-Barres/ **Bureaux 3, 4, 5 et 7** : Cosec, rue Jean-Ferlot/ **Bureau 6** : Ecole maternelle Jean-Zay, rue de la Perche).

Nous vous rappelons que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.